MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor

BRÈVES ÉCONOMIQUES DE TUNISIE ET DE LIBYE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL DE TUNIS

N° 01 – Semaine du 3 au 7 janvier 2022

En bref

Tunisie :

- Le conseil d'administration de la BCT maintient inchangé les taux directeur mais souligne l'accélération de l'inflation
- Une convention a été signée entre l'UGTT et l'UTICA pour une hausse salariale dans le secteur privé
- Le taux d'inflation sur un an accélère encore en décembre à +6,6%.
- Le déficit budgétaire se résorbe de 5,4 Md TND sur les 10 premiers mois de 2020 à 4,5 Md TND sur les 10 premiers mois de 2021 (de 1,7 Md EUR à 1,4 Md EUR)
- La situation des stocks d'eau dans les barrages tunisiens s'améliore mais reste préoccupante
- La Loi de Finances 2022 prévoit une augmentation du prix des boissons alcoolisées
- Le nombre de projets d'investissement déclarés à l'Autorité Tunisienne de l'Investissement recule de 57% en 2021
- La Tunisie est très dépendante de l'importation de blé

LE CHIFFRE À RETENIR

6,6%

L'inflation en Tunisie au mois de décembre

Libye :

- Le gouvernement d'unité nationale (GUN) déclare avoir dépensé 75,2 Md LYD (environ 14,4 Md EUR) depuis sa prise de fonction en mars 2021
- Création d'une nouvelle zone économique spéciale à l'Ouest du pays
- La production de pétrole tombe à 729 000 barils par jour (b/j) en raison d'arrêts forcés
- La Libye reste exemptée des quotas de production de pétrole de l'OPEP

Tunisie

- **Le conseil d'administration de la BCT maintient inchangé les taux directeur mais souligne l'accélération de l'inflation**

Le conseil d'administration de la Banque Centrale de Tunisie (BCT) à l'issue de sa réunion du 30 décembre 2021 constate que sur 11 mois à fin novembre 2021 la **forte progression des transferts de la diaspora (+32%)** et **la reprise relative des recettes touristiques (+6,6%)** contribuent à la **résorption du déficit courant de 5,9 à 5,4% en un an, en dépit d'un accroissement de 25,6% du déficit commercial.** Ce dernier est imputable à la baisse des ventes d'huile d'olive, à la reprise relative de l'activité économique, et à l'envolée des prix de l'énergie. Dans ce contexte, **le Conseil observe une stabilité du niveau des réserves à 23,3 Md TND ou 136 jours d'importations** au 29 décembre 2021.

En revanche, le Conseil constate que la hausse de l'inflation se poursuit. Dans ce contexte, **le Conseil a souligné que la situation requiert la poursuite du suivi étroit des sources de l'inflation et a en particulier insisté sur la nécessité de poursuivre la coordination entre les politiques budgétaires et monétaires afin d'éviter le financement monétaire du budget**, eu égard à ses répercussions sur l'inflation. Il a également souligné la **nécessité d'accélérer la mise en place d'un plan clair de réformes économiques** mettant à contribution tous les partenaires nationaux, à même de restaurer la confiance des bailleurs et des investisseurs à l'égard de l'économie tunisienne et a souligné **la nécessité de poursuivre la coordination avec le Gouvernement pour parvenir à un accord avec le FMI**.

- **Une convention a été signée entre l'UGTT et l'UTICA pour une hausse salariale dans le secteur privé**

Une convention sur les **augmentations de salaires et les subventions dans le secteur privé** a été signée le 1er janvier 2022 entre les membres de l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (UTICA) et ceux de l'Union générale tunisienne du travail (UGTT). Cet accord fait suite aux mouvements de grèves générales pour l'augmentation des salaires et la reprise des négociations sociales qui avaient eu lieu à Sfax en octobre dernier. La convention prévoit une **augmentation du SMIG** (hausse de 6,75% au titre de l'année 2024[1]) **et des primes mensuelles au titre de 2022, 2023 et 2024** pour tous les **salariés d'entreprises soumises aux conventions paritaires sectorielles**. D'autres négociations devraient démarrer d'ici octobre 2024 portant sur la révision de ces conventions sectorielles paritaires.

- **Le taux d'inflation sur un an accélère encore en décembre à +6,6%.**

Selon les dernières données de l'INS, **le taux d'inflation en décembre 2021 a augmenté à +6,6% en glissement annuel** (g.a.) après +6,4% en novembre et +6,3% en octobre. Il s'agit du plus haut taux d'inflation observé depuis septembre 2019. L'inflation sous-jacente « hors produits alimentaires et énergie », quant à elle, recule à +6,4%, après +6,5% en novembre. L'augmentation de l'inflation est essentiellement liée à l'accélération de la hausse des prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées (+7,6% en décembre contre +6,9% en novembre), en particulier pour les légumes (+8,0% contre 3,7% en novembre). *A contrario*, le rythme d'évolution des prix de la santé a ralenti (+5,2% contre 6,3% en novembre), plus précisément celui des produits, appareils et matériels médicaux (+5,9% contre 7,8% en novembre). **L'inflation a globalement suivi une tendance à la**

[1] Appliquée sur le salaire brut de l'année 2023 et mise en vigueur à partir du 1er janvier 2023.

hausse depuis début 2021, passant de +4,9% en janvier à +6,6% en fin d'année, avec un pic notable en juillet à +6,4%, mois marqué par la suspension du Parlement et la destitution du Premier ministre.

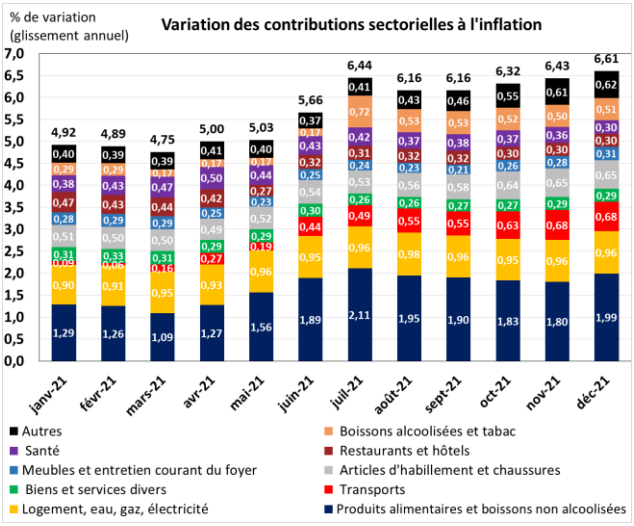

- **Le déficit budgétaire se résorbe de 5,4 Md TND sur les 10 premiers mois de 2020 à 4,5 Md TND sur les 10 premiers mois de 2021 (de 1,7 Md EUR à 1,4 Md EUR)**

L'exécution du budget à fin octobre 2021 fait état à la fois d'une **hausse des ressources propres (+9,1% en glissement annuel à 26,2 Md TND, soit 8,1 Md EUR)** et **des dépenses publiques hors principal de la dette (+6,4% en g.a. à 32 Md TND, soit 9,8 Md EUR).** Le déficit budgétaire s'est ainsi résorbé de 5,4 Md TND (1,7 Md EUR) sur les 10 premiers mois de 2020 à 4,5 Md TND (1,4 Md EUR) sur les 10 premiers mois de 2021. **La hausse des ressources propres** provient essentiellement des recettes de la TVA (+26,9% à 7,2 Md TND), tandis que les recettes non fiscales ont diminué (-4,7% à 1,5 Md TND). **Côté dépenses**, la masse salariale a continué d'augmenter (+5,2% à 16,7 Md TND, soit 52% des dépenses totales hors principal de la dette). Les dépenses d'interventions et transferts sont également en hausse (+11,9% à 6,5 Md TND), de même que les dépenses d'investissements (+7,8% à 2,9 Md TND). Les **ressources d'emprunt (pour répondre au besoin de financement) sur les 10 premiers mois de 2021 ont progressé de 20,8% en g.a. à 12,3 Md TND – 3,8 Md EUR**. Il s'agit pour 45% d'emprunts domestiques et pour 55% d'emprunts extérieurs. Enfin, **l'encours de la dette fin octobre 2021 s'élevait à 102,2 Md TND – 31,4 Md EUR –** et était principalement de la dette extérieure (61%).

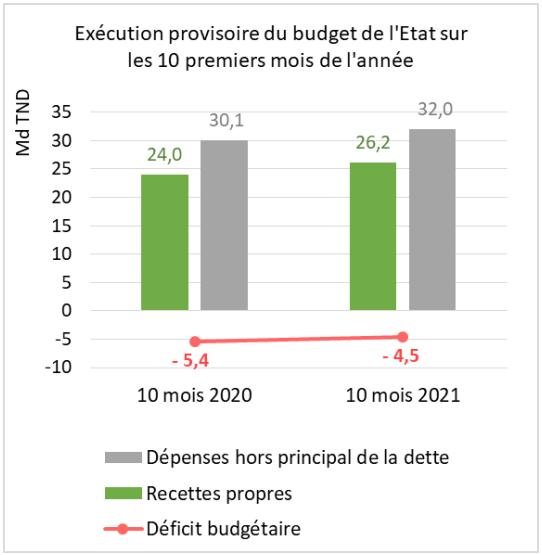

- **La situation des stocks d'eau dans les barrages tunisiens s'améliore mais reste préoccupante**

D'après le rapport quotidien de l'Observatoire National de l'Agriculture (ONAGRI), le volume des ressources hydriques stockées dans les barrages tunisiens a reculé de 13% entre le 1er janvier 2021 et le 1er janvier 2022. Par ailleurs, les taux de remplissage des 22 barrages des gouvernorats du Nord, des 8 barrages des gouvernorats du Centre et des 6 barrages du Cap-Bon s'élèvent respectivement à 49%, 13% et 31,7% au 1er janvier 2022. **La situation est particulièrement préoccupante pour ce qui concerne le plus grand barrage du pays**, situé à Sidi Salem dans le gouvernorat de Béja, qui concentre à lui seul près de 17% des ressources hydriques stockées dans les 36 barrages du pays. Le stock en eau de celui-ci a diminué de 51% entre le 1er janvier 2021 et le 1er janvier 2022, observant ainsi un taux de

remplissage de 22%. Pour rappel, d'après les derniers chiffres du ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche, publiés en 2019, l'agriculture consomme 80% de l'eau prélevée, l'industrie 5%, le tourisme 2%, et les foyers 13%.

• La Loi de Finances 2022 prévoit une augmentation du prix des boissons alcoolisées

L'article 59 de la Loi de Finances 2022 (LF 2022) instaure une révision haussière des droits annuels payés à l'Etat par les distributeurs de boissons alcoolisées. Ces droits sont passés de 750 TND à 7 500 TND pour la vente « en gros » et de 500 TND à 5 000 TND pour la vente « au détail ». Si cette hausse n'a pas suscité de réaction populaire lors de la publication de la LF 2022, celle-ci est aujourd'hui de plus en plus décriée. Cette hausse des droits annuels se matérialise, concrètement pour le consommateur, par une augmentation moyenne des prix de 2 TND par bouteille de vins et de 10 TND par bouteille de liqueurs et spiritueux.

• Le nombre de projets d'investissement déclarés à l'Autorité Tunisienne de l'Investissement recule de 57% en 2021

Selon une note de la TIA, **25 projets d'investissement de plus de 15 MTND ont été déclarés en 2021** pour un montant de 1,6 Md TND, contre 58 projets en 2020 pour un montant de 2,8 Md TND. Les intentions d'investissement enregistrent également une baisse importante de 42% entre 2020 et 2021 de 2,8Md TND à 1,6Md TND, et le nombre d'emplois créés baisse de 24% de 13 491 en 2020 à 10 294 en 2021.

14 des 25 projets enregistrés en 2021 sont des **opérations de création** pour un montant de 1,2 Md TND, 10 sont des **projets d'extension** pour un montant de 411,5M TND, et un projet concerne un **renouvellement** pour 32M TND. **9 projets opèrent sous le régime totalement exportateur**, **pour 1,1 Md TND** une hausse en valeur de 59,4% par rapport à 2020 ; 4 de ces projets totalisant 440 M TND sont implantés dans les zones de développement régional. Le volume des investissements a connu une **hausse de 100% dans le secteur agricole** entre 2020 et 2021, mais celui dans le **secteur des énergies renouvelables et de l'industrie connait une baisse importante**, de 83% et 41% respectivement.

• La Tunisie est très dépendante de l'importation de blé

Le 4 janvier 2022, l'Office National des Céréales a lancé de nouveaux **appels d'offres internationaux** pour l'achat d'environ **125 000 tonnes de blé tendre** (après 100 000 tonnes lors des appels d'offres de début décembre), **75 000 tonnes de blé dur** (après 92 000 tonnes début décembre) et **75 000 tonnes d'orge fourragère** (après 100 000 tonnes début décembre). Le ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche a d'ailleurs annoncé une **augmentation des prix des céréales** de 13 TND par quintal pour la production locale pour la campagne agricole 2021-2022. Cette mesure devrait, selon les autorités tunisiennes, garantir les conditions de succès de la saison agricole et le soutien aux agriculteurs de céréales, mais également **éviter une crise des stocks de blé** en lien avec la sécheresse et l'augmentation du prix des intrants. L'Union tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche (UTAP) dénonce quant à elle une augmentation en deçà de ce qui serait nécessaire pour une **autosuffisance en céréales** – la Tunisie importe environ 70% de ses besoins en céréales, ce qui représenterait une facture annuelle entre 1,6 à 2 Md TND dans un contexte de hausse des prix mondiaux du blé. L'Union revendique un mécanisme de hausse des prix plus évolutif compte tenu de la hausse continu des coûts de production.

Libye

• Le gouvernement d'unité nationale (GUN) déclare avoir dépensé 75,2 Md LYD (environ 14,4 Md EUR) depuis sa prise de fonction en mars 2021

A l'occasion du séminaire sur la transparence organisé le 4 janvier par le gouvernement libyen, le gouvernement d'unité nationale (GUN) a déclaré avoir **dépensé 75,2 Md LYD** depuis mars 2021. La grande majorité des dépenses concernerait les **salaires publics** (33,6 Md LYD), les **subventions** (20,8 Md LYD) et le **développement** (17,3 Md LYD). Le gouvernement aurait également alloué la somme de 7,9 Md LYD en fonctionnement et facilitation et 6,4 Md LYD en dépenses d'urgence.

Selon le Premier ministre Abdul-Hamid Dbeibah, il s'agirait des plus **faibles dépenses** (sur une période de neuf mois) de la Libye, en comparaison aux gouvernements précédents. Ce dernier a également ajouté que le retard dans la mobilisation des fonds au gouvernement allait retarder la mise en œuvre de projets. La priorité sera donc donnée aux entreprises locales plutôt qu'aux entreprises étrangères.

La Banque centrale de Libye a par ailleurs publié les dépenses et revenus pour l'année 2021. **Les dépenses se seraient élevées à 85,8 Md LYD**, tandis que les **revenus auraient atteint 105,7 Md USD**. Les revenus pétroliers auraient atteint 103,4 Md LYD en 2021, soit 98% des revenus de cette année, contre seulement 2,4 Md LYD l'année précédente (54% des revenus totaux), alors que le secteur pétrolier avait fortement pâti du blocus pétrolier entre janvier et septembre 2020.

• Création d'une nouvelle zone économique spéciale à l'Ouest du pays

Le gouvernement libyen a publié, le 22 décembre 2021, un décret (7/2021) relatif à la création d'une zone franche portant l'appellation de « zone économique spéciale de Wadi Al-Harir ». En vertu des dispositions prises par la loi n°14/2010, la zone économique spéciale de Wadi Al-Harir jouit d'une entité juridique propre et d'une autonomie financière. Cette zone économique spéciale vise à créer un environnement propice à l'investissement afin d'attirer les investisseurs locaux et internationaux.

• La production de pétrole tombe à 729 000 barils par jour (b/j) en raison d'arrêts forcés

Au 6 janvier 2022, la production de pétrole est tombée à environ **729 000 b/j**, contre plus de 1,3 M b/j l'an dernier. Le 20 décembre 2021, la National Oil Corporation (NOC) avait annoncé **l'état de force majeure dans 4 champs pétroliers** - Sharara, El Feel, Wafa et Hamada, représentant une production d'environ 400 000 b/j - en raison de leur fermeture par des membres de la garde des installations pétrolières (*Petrol Facilities Guard*), une force paramilitaire destinée à protéger les installations énergétiques du pays.

En ce début d'année 2022, dans un contexte d'élections incertaines, **le défaut de maintenance d'oléoducs** pour résorber les fuites et la détérioration des installations de surface dans le champ de Waha est aussi à l'origine d'une partie de la baisse de la production. Des opérations de rénovation similaires avaient eu lieu un an auparavant sur plusieurs sites mais des fermetures illégales et un manque de ressources financières ont rapidement détérioré la situation, selon le président de la NOC M. Mustafa Sanalla.

• La Libye reste exemptée des quotas de production de pétrole de l'OPEP

Le ministre du Pétrole et du Gaz libyen M. Mohamed Aoun a participé à la 24ème réunion du Conseil ministériel de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) le 4 janvier 2022. L'organisation a annoncé sa volonté d'augmenter la production de 400 000 barils/j en février, en compensation des réductions décidées l'an dernier. La Libye est restée exemptée des décisions de quotas de production de l'OPEP.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : **www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international**

MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE
Liberté
Égalité
Fraternité

Responsable de la publication : Service économique de Tunisie et de Libye
Rédacteurs : Hugo Mahut, Celia Devant-Perrotin , Chloé Stutzmann

Pour s'abonner : chloe.stutzmann@dgtresor.gouv.fr
Crédits photo : ©Chloé Stutzmann
Retrouvez les brèves sur notre site : https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/TN